

L'Actualité

2^{EME} ANNÉE

N° 54 DU 25 AOÛT 2010

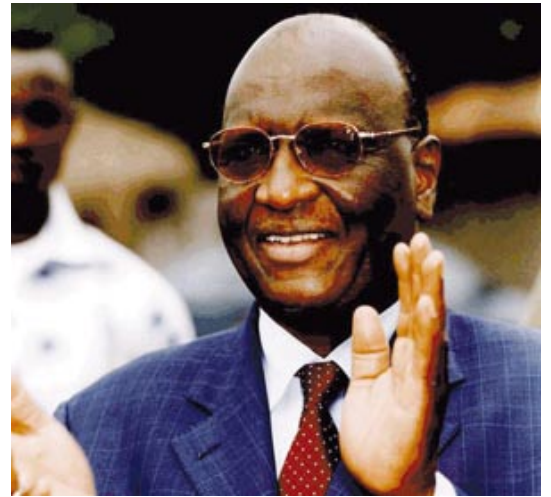
PRIX : 300 FCFA

HEBDOMADAIRE NIGÉRIEN D'INFORMATIONS
GÉNÉRALES, DE RÉFLEXIONS ET D'OPINIONSB.P 383
Tél : 20 73 30 91
90 31 51 82

POLITIQUE :

A.B.C casse le pacte !

S'il y a un homme politique nigérien qui semble avoir perdu le sens des réalités, c'est bel et bien l'ancien fonctionnaire des travaux publics, ancien cadre de la Banque mondiale, ministre de l'Economie et des Finances du général Baré avant d'être son premier ministre débarqué de manière très abrupte. Il s'agit d'Amadou Boubacar Cissé, le président de l'UDR-Tabatt. Les dernières fonctions qu'il a eu à occuper étaient celles de vice-président de la Banque islamique de développement (BID). Et puis, après qu'il ait fini son mandat, il a essayé de briguer le poste de patron du Fonds international pour le développement agricole (FIDA). Cela a été un fiasco et à cause de son échec, Amadou Boubacar Cissé en a voulu à la diplomatie nigérienne dirigée par Mme Aïchatou Mindaoudou, à l'ancien Premier ministre Seini Oumarou qu'il harcelait au téléphone nuit et jour. Il en a voulu aussi à Mamadou Tandja, l'ancien président de la République auquel il reprochait de n'avoir rien tenté pour l'aider à se placer au FIDA et qu'il a plutôt laissé faire pour que le nigérien soit élu au poste tant prisé par ABC. Lire page 3



TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Les six mois de Djibo Salou

AFFAIRE SONUCI

Djibo Salou convoque la
ministre de l'Urbanisme

Page 2

Les mensonges de Tandja

Page 6

GESTION DE LA TRANSITION POLITIQUE :

Le roi rassure, sa cour détruit !

Page 4



INTERVIEW ACCORDÉE PAR M. MAROU AMADOU SUR RFI

« Je dois l'avouer, il y a parmi les candidats potentiels aux futures élections un candidat qui ne justifierait pas de ce niveau. Sinon c'est le seul problème. »

INTERVIEW DE MAROU AMADOU RÉALISÉ SUR TV AFRICA

Page 4

"l'amnistie qui est accordée est relative aux événements du 18 février et de leur prolongation. Autrement dit, la gestion économique et financière du pays n'est pas concernée par l'amnistie."

BREVES... BREVES... BREVES... BREVES...

Affrontements entre conducteurs de "taxi-motos" et la police à Agadez

Des heurts ont opposé, dimanche 22 août dernier, à Agadez, les jeunes conducteurs des "taxi-motos", communément appelés "kabou-kabou" et les éléments de la police, a-t-on appris à la radio Anfani. A l'origine des affrontements entre les deux camps, une question de contrôle de pièce d'une moto qui ferait partie d'un cortège funèbre. En effet, c'était le matin qu'un cortège funèbre a pris le cap du cimetière pour enterrer un mort. Parmi le lot de véhicules et motos qui accompagnaient le défunt à sa dernière demeure, se trouverait une motocyclette. Une fois arrivée à la hauteur des agents de police en poste, un des agents aurait voulu contrôler les pièces de la moto en question qu'il aurait trouvée peut-être suspecte. Selon des témoins, devant l'ampleur que prenait la tournure, des personnes auraient intervenu pour supplier le policier, lui demandant sa bonne compréhension quant à la situation du moment. Ce que l'agent ne cautionnera pas et opposera un nœud catégorique. Manifestement craintif face à l'amas de la foule qui l'entourait, il aurait sorti son pistolet et fit un tir en l'air. Un éclat de balle blessa un des manifestants. Face à l'attitude du policier, la situation avait dégénéré. Les conducteurs décidaient de rendre le coup. Voulaient-ils aller en croisade contre l'injustice ? Sont-ils allés prendre la vengeance de leur collègue ? On n'en sait rien. Ce qui est sûr, en mouvement, ils avaient violemment manifesté leur colère. Lors des manifestations, ils ont brûlé des pneus et saccagé plusieurs feux optiques. En réponse à l'assaut des jeunes conducteurs des taxi-motos, la police, renforcée par des éléments de la garde nationale, a riposté à travers des largages de grenades de gaz lacrymogène. Une quarantaine de personnes avaient été interpellées dont une vingtaine libérées 24 heures après.

Les déguerpis des villas Turaki crient au scandale

Expulsés l'an dernier, les déguerpis des villas Turaki, situées dans le village de la Francophonie, demandent l'intercession des autorités de transition pour que lumière soit faite dans cette affaire qu'ils estiment très complexe. Réunis samedi 21 août dernier, ils ont exprimé toute leur amertume et fait un large éventail de problèmes et tracasseries dont ils étaient l'objet. Aujourd'hui encore, ils reviennent sur cette affaire qui a fait, pendant l'ancien régime, l'objet d'un référé et un autre jugement en cassation. Visiblement dépassés par les événements, ils se sont interrogés si ces villas appartenaient réellement à Turaki, ex-gouverneur de l'État de Jigawa au Nigeria. Ils sont nostalgiques de la situation qu'ils ont vécue dans cette histoire de villas dont on colle la paternité à beaucoup de dignitaires de l'ancien régime du président déchu Tandja Mamadou. C'est en 2009, pour rappel, que les locataires de ces villas construites dans le cadre des 5èmes jeux de la Francophonie, mais concédées de la façon la plus opaque à des individus, ont été expulsés manu militari par des gendarmes. Pourtant, ces villas ont été louées à ces citoyens à 240 000 FCFA par mois, remboursables en trois ans.

La section collégienne et lycéenne de Niamey dans la tourmente

Dans une déclaration rendue publique, dimanche 22 août dernier, les membres du bureau de la section collégienne et lycéenne de Niamey ont annoncé la destitution du secrétaire général de la tête de la structure des scolaires de la capitale. Nassirou Mounkaïla a été congédié de son poste, à l'issue d'une réunion de l'instance dirigeante dont le quorum était de 5/7. Le secrétaire général avait-il été destitué pour mauvaise coordination de la section ?

Dans leur déclaration, les scolaires de la communauté urbaine de Niamey ont demandé la réhabilitation du secrétaire général de la section collégienne et lycéenne franco-arabe. Ils ont en outre réitéré leurs revendications contenues dans leur plateforme qui a fait l'objet d'un protocole avec le gouvernement. Il vous souviendra que c'est au fort moment de tazarthché que la section collégienne et lycéenne de Niamey a été mise en difficulté. Pas du tout d'accord avec l'ancien secrétaire général qui a conduit l'Union des scolaires nigériens (USN) au tazarthché, Bio Abdourahmane, dont la section ne reconnaissait plus, les élèves de la capitale engagèrent une croisade contre la refondation aux côtés des travailleurs nigériens regroupés au sein de l'Intersyndicale des travailleurs du Niger (ITN). A plusieurs reprises, ils refusèrent de répondre aux manifestations tazarthchistes convoquées par le mouvement citoyen de Nouhou Arkiza.

La destitution du secrétaire général de la section collégienne et lycéenne de Niamey intervient à environ quatre semaines de celle du premier responsable du comité directeur de l'USN Salha Neïno par ses collègues.

Mariama Chipkaou va en croisade...

A quelques semaines de la rentrée scolaire, la secrétaire générale du Syndicat national des enseignants du Niger (SNEN) et ses co-équipiers, ont fait une sortie fracassante. Dans une déclaration rendue publique, jeudi 19 août dernier, les responsables du SNEN ont annoncé la croisade. Le syndicat a, dans un premier temps, fait le constat du non respect de l'esprit de bon partenariat de la part des autorités en charge de l'éducation. Le chapelet de revendications des enseignants a trait au paiement des salaires des enseignants nouvellement recrutés à la fonction publique dans toutes les régions au lieu que ce soit au seul guichet de Niamey, la régularisation de leurs diverses indemnités, la résolution définitive des questions relatives au "spécial A", les mises en positions de stage et les incidences financières. Le SNEN demande l'ouverture immédiate des négociations.

La date d'inscription au hadj 2010 prorogée

Close le 13 août dernier, la date d'inscription au hadj 2010 vient d'être prorogée par les autorités en charge de la question du hadj. Pour ce faire, les futurs pèlerins continueront à se faire inscrire jusqu'au 5 septembre 2010, soit une augmentation de deux semaines. Cette décision de la Commission nationale d'organisation du hadj et de la omra (CNOHO) fait suite à une réunion, tenue le 15 août 2010, au cours de laquelle les représentants des agences de pèlerinage ont procédé à faire un état des lieux des inscriptions dans toutes les agences du pays. A l'issue de cette sorte de bilan, il s'est avéré que sur les 10000 places accordées au Niger par les autorités saoudiennes, seulement quelques 6400 se sont fait enregistrer. Il reste encore 3600 places. Le secrétaire général du Syndicat national des agences de pèlerinage qui a fait déjà le plaidoyer pour une prorogation exceptionnelle des délais d'inscription, s'inquiète du retard accusé, chaque année, par notre pays pour la transmission de la liste définitive des pèlerins alors que d'autres pays s'évertuent à le faire dans les délais légaux. A l'allure où vont les choses, on sent déjà les prémices d'une mauvaise organisation, en attendant le choix des compagnies aériennes qui transporteront les pèlerins nigériens, comme ça été toujours le cas. Presque chaque année, on passe par ces gymnastiques pour faire comprendre aux Nigériens que tout est rose. Et on applaudit, après avoir empoché toutes les roustournes que les "hadjieries" procurent. Mais le mensonge étant toujours rattrapé par la vérité, les citoyens découvrent, au grand jour, qu'ils ont été grugés.

AFFAIRE SONUCI**Djibo Salou convoque la ministre de l'Urbanisme**

La ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat a été convoquée, lundi 23 août dernier, par le chef de l'Etat Djibo Salou. Mme Gourouza Magagi Salamatu était partie s'expliquer sur une affaire de vente des villas de la SONUCI à propos de laquelle le président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD) a voulu voir clair. La semaine dernière, a-t-on appris de sources sûres, la ministre de l'Urbanisme a présidé le dernier Conseil d'administration de la boîte, en lieu et place du président du Conseil d'administration (PCA). A l'issue de cette rencontre administrative, plusieurs décisions ont été prises, notamment le rehaussement des frais de location du simple au double et l'éventualité de la vente des villas de la SONUCI. Ces décisions n'ont pas, du tout, plu aux locataires qui voulaient même porter l'affaire devant les tribunaux. N'étant pas informé des conclusions du Conseil d'administration, le président du

CSRD, le Chef de l'Etat, le général de corps d'armée Djibo Salou, conscient de la situation de maigres revenus des habitants des villas de la SONUCI, a convoqué la ministre de l'Urbanisme pour en savoir plus. En attendant d'avoir des informations sur cette rencontre, on est en droit de se poser des questions. Pourquoi la ministre n'a pas fait le compte rendu des conclusions du Conseil d'administration au chef de l'Etat avant sa convocation au cabinet du Président du CSRD ? Est-il vrai qu'elle voulait, elle-même, acheter des villas au cours de la vente ? Voilà, au moment où les autorités de la transition se battent corps et âmes pour la réussite et le respect de leurs engagements relatifs à la restauration de la démocratie, à l'assainissement et à la réconciliation des nigériens, certains responsables au plus haut niveau n'ont aucune initiative, ni expertise que de mettre en éclat tous les efforts du CSRD. **Z.I**

La marche des oulémas interdite

Prévue dimanche 22 août dernier, la manifestation des associations islamiques a été interdite par les autorités municipales, avec certainement l'ordre des autorités de la transition. La marche de protestation suivie de meeting devait en principe partir du stade musulman pour déboucher sur la grande mosquée de Niamey. A travers ce mouvement, les fidèles musulmans voulaient dire non à l'article relatif à la laïcité contenu dans le nouvel avant-projet de constitution amendé par le Conseil consultatif national et transmis aux autorités compétentes pour approbation. La manifestation consistait à demander l'extirpation pure et simple, de la nouvelle loi fondamentale nigérienne, du principe de la laïcité que les associations islamiques trouvent jusqu'ici incohérent dans la constitution d'un pays à forte majorité musulmane comme le Niger. Même si la constitution nigérienne ne peut pas écrire en filigrane que l'Etat du Niger est une république islamique, les associations islamiques voudraient à ce que la loi relative à la séparation de l'Etat et de la religion soit tout simplement radiée.

Contenu dans presque toutes les constitutions qui se sont succédées, le principe de la laïcité a fait l'objet de beaucoup de débats, tant au niveau des fidèles musulmans que des hommes politiques. Aujourd'hui en core, la question fait couler beaucoup d'encre et de salive, surtout au cours de la dernière session du CCN qui avait adopté les trois avant-projets à lui soumis par le CSRD.

La question de la laïcité semble être ambiguë. Et on ne sait pas pourquoi tous les régimes qui se sont succédés en avaient fait une nécessité. Par simple souci du conformisme au diktat de l'Occident ou par peur d'introduction de la charia ? Une question qui sera difficile à répondre. Si la laïcité se définit comme la séparation de l'Etat de la religion, est-il possible de séparer les deux ? Pourquoi donc se décarcasser à mettre en place des services en charge de la question des affaires religieuses dans notre pays, si réellement tel est le souci ?

Félicitations

A Messieurs Rachid Mahamadou Salfou, Samir Issoufou Soumana, Mohamed Hervé Salifou, Yacine Salfou Illa, à l'occasion de votre brillante réussite aux examens, respectivement du Baccalauréat, du BEPC et du CFEP.

Votre Grand Père, Elhadj Illa Salifou, votre Grand-mère, Hadja Benadette Salifou, ainsi que vos tantes, oncles, frères, sœurs et cousins, vous adressent leurs très vives félicitations et vous souhaitent d'autres réussites dans les épreuves à venir.

POLITIQUE :

A.B.C casse le pacte !

S'il y a un homme politique nigérien qui semble avoir perdu le sens des réalités, c'est bel et bien l'ancien fonctionnaire des travaux publics, ancien cadre de la Banque mondiale, ministre de l'Economie et des Finances du général Baré avant d'être son premier ministre débarqué de manière très abrupte. Il s'agit d'Amadou Boubacar Cissé, le président de l'UDR-Tabatt.

Les dernières fonctions qu'il a eu à occuper étaient celles de vice-président de la Banque islamique de développement (BID). Et puis, après qu'il ait fini son mandat, il a essayé de briguer le poste de patron du Fonds international pour le développement agricole (FIDA). Cela a été un fiasco et à cause de son échec, Amadou Boubacar Cissé en a voulu à la diplomatie nigérienne dirigée par Mme Aïchatou Mindaoudou, à l'ancien Premier ministre Seini Oumarou qu'il harcelait au téléphone nuit et jour. Il en a voulu aussi à Mamadou Tandja, l'ancien président de la République auquel il reprochait de n'avoir rien tenté pour l'aider à se placer au FIDA et qu'il a plutôt laissé faire pour que le nigérien soit élu au poste tant prisé par ABC.

Ce dernier considérera que c'est une ingratitude des anciens dirigeants du pays et surtout de Mamadou Tandja auquel il a fait le cadeau de trouver un important financement de la BID pour le barrage de Kandadji, un projet que les amis de l'ancien chef de

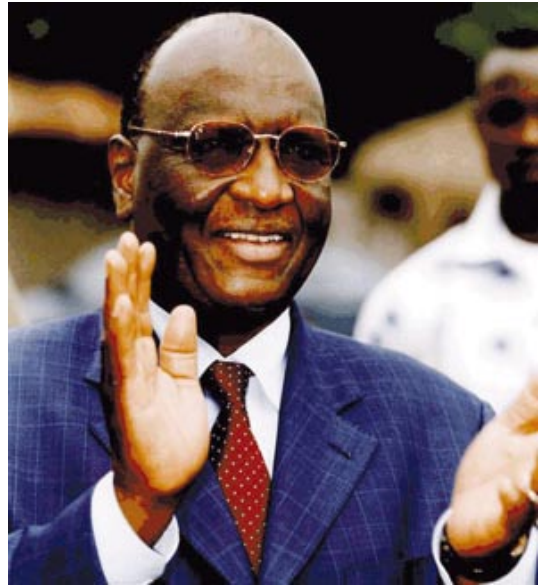
l'Etat ont mis devant pour justifier le Tazartché, tout comme la raffinerie de Zinder, Imouraren... C'est peut-être pour cette raison et bien d'autres comme son exclusion du MNSD Nassara pour indiscipline quand il avait accepté d'être le Premier ministre de la cohabitation de Mahamane Ousmane, sans la caution du parti qui lui avait préféré Hama Amadou. Pour avoir échoué dans sa tentative de se trouver à la tête du FIDA, Amadou Boubacar Cissé est rentré au pays. Comme il fallait qu'il s'occupe et avec les énormes moyens financiers dont il dispose, il a tout de suite pensé à « réveiller » son parti politique, l'UDR-Tabatt alors moribond, qu'il avait laissé dans les mains du vieux Amadou Madougou.

Il réussira d'abord à montrer à Mamadou Tandja qu'il est rancunier car il va rejoindre le camp des anti-tazartché. Bien que son parti soit insignifiant sur l'échiquier politique, Mahamadou Issoufou, Mahamane Ousmane, Hama Amadou qui étaient traqués à l'époque par la machine

mafieuse du Tazartché lui confieront la présidence de la délégation de la CFDR – dont il fait partie – au dialogue inter-nigérien sous la direction du médiateur de la CEDEAO, le nigérien Abdul Salami Abubakar. Cet honneur qui lui a été fait lui a donné des idées. Il s'est mis à rêver et il pense aujourd'hui qu'il a un destin national.

M. Amadou Boubacar Cissé sort les grands moyens : organisation d'un congrès à grands frais ; déjeuner avec la presse ; recrutement d'une équipe d'hommes de presse pour faire la promotion de l'homme par l'achat d'espaces dans les journaux pour vendre l'image du leader, lobbyings, à travers certains milieux et dans les radios et les télévisions de la place.

Avec ses nouveaux « amis » de la CFDR, ABC a signé le pacte que nous connaissons tous. Seulement, il se trouve qu'avec ses agissements, certains actes inamicaux qu'il a posés, tout porte à croire que M. Cissé est l'un des fossoyeurs de ce pacte que les différents signataires



avaient mis du temps à élaborer pour calmer le jeu politique au Niger et surtout pour une stabilité des institutions.

Ce n'est un secret pour personne et au sein de la CFDR, on en parle ouvertement. Pour ce faire, il rencontre d'autres gens qu'il pense pouvoir convaincre qu'il est aujourd'hui le seul homme politique à même de diriger le pays. Il se veut propre comme si les

autres étaient sales. Si c'était cela, pourquoi a-t-il alors voulu composer avec eux ? Et puis en quoi Amadou Boubacar Cissé et son minuscule parti ont-ils contribué dans la lutte contre la dérive autoritaire du défunt régime ? ABC a beaucoup d'argent et il pense qu'à cause de ça, il peut acheter toute la presse. Malheureusement, ce n'est pas la presse qui fait un président de la République, ce sont les élections que les militaires du CSRD veulent libres transparentes et démocratiques.

Il y a un adage qui dit que « ce n'est pas le jour de la chasse qu'on dresse son chien ». ABC doit méditer ce proverbe du terroir. Quand durant près de deux décennies des gens se sont battus pour l'avènement de la démocratie, asséoir leurs formations politiques à travers tout le pays au prix de nombreux sacrifices, il était où ?

L'UDR Tabatt qu'il avait créé et "laissé en jachère" était pratiquement inconnu jusqu'à ces dernières semaines où on veut le présenter comme un grand parti. En politique comme dans bien d'autres domaines, il n'y a pas de miracles.

Ce sont ceux qui ont travaillé durement et durant de longues années qui peuvent s'attendre à ceux que leurs efforts soient récompensés.

De grâce, une fois de plus M. Cissé, cessez de rêver car pacte ou non, il vous serait très difficile, sinon impossible d'être dans le peloton de tête aux prochaines consultations électorales. Quels que soient par ailleurs les moyens que vous emploieriez !

Asy

GESTION DE LA NIGELEC PAR FOUKORI

L'ancien secrétaire général fait des révélations

La Nigelec fait partie des sociétés d'Etat qui ont été outrageusement pillées sous l'ère Tandja. La mauvaise gestion, de son ancien administrateur délégué Ibrahim Foukori, a provoqué un gap financier de près de 31 milliards de FCFA. Ce gap a été révélé par une enquête administrative, diligentée quelques mois après son départ, sur sa gestion de la Nigelec. Ce document accablant avait détaillé les griefs contre la gestion de Foukori.

Aujourd'hui encore, c'est un autre document dénonciateur, qu'on dit provenir de l'ancien secrétaire général (SG) de la Nigelec qui dénonce la gestion de Foukori. L'auteur de ce document serait l'ancien secrétaire général de la Nigelec. Il a été nommé à ce poste pendant plus de dix ans, avec Ibrahim Foukori à la tête de la société. Ainsi, le document compromettant rapporte que toutes les prouesses obtenues, en termes de rendement, entre 2001 et 2010 ont

été réussies en violation du code de travail du Niger. Il a fallu à Foukori d'agir en marge de toutes règles de gestion conventionnelle du personnel d'une entreprise et de profiter de l'ardeur au travail des agents pour mettre la Nigelec au service de ses ambitions. Il avait, selon le document, usé de la solidarité et de l'union qui régnait pour diviser les agents afin d'assouvir ses intérêts personnels. L'acquisition de matériels de « seconde main », le cumul de fonctions incompatibles, les risques inconsidérés dans certaines circonstances de travail / montage de pylône à 2 heures du matin/ sont entre autres astuces utilisées pour mieux dévaliser la Nigelec. Autres griefs, qui ne sont pas des moindres, sont la tentative de liquidation de tout cadre prétendant au poste de l'administrateur délégué et l'acquisition de matériels dans des conditions douteuses. Enfin, le SG constate qu'il a non seulement laissé un personnel déçu, désorienté et



démotivé mais aussi introduit le démon de la division parmi les agents. Il conclut également en remarquant que durant dix ans, Foukori s'était attelé à enrichir les banques et sa famille. Il quitte la Nigelec avec plein

d'ambitions politiques, laissant un personnel "lessivé" et endetté conclut le document. **M.H**

Les six mois de Djibo Salou

Le Conseil Suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD) à la tête duquel se trouve le général de corps d'armée Djibo Salou, depuis les événements du 18 février 2010, vient de boucler ses premiers six mois à la tête du pays.

Il est peut-être tôt pour faire un bilan, mais celui-ci s'impose parce qu'il faut que l'on voit ce qui a été fait depuis cette date historique qui a vu la fin de l'aventure Tazartché grâce au courage d'une poignée de jeunes militaires. A leur arrivée au pouvoir, ces militaires avaient, dès leur première déclaration, pris des engagements : ceux de restaurer la démocratie, de réconcilier les Nigériens entre eux...

Le général Djibo Salou confirmera ses engagements dans son premier message à la nation, quelques jours après le coup d'Etat et dans les autres qui suivront. Il saisira toutes les occasions qui lui étaient offertes pour rappeler d'ailleurs ces engagements là.

Au tout début, le président du CSRD et ses compagnons ont tenu à installer les différentes institutions qui auront en charge la conduite de la transition.

Il y a d'abord la désignation d'un premier ministre en la personne de M. Mahamadou Danda, un technocrate, qui formera son gouvernement quelques jours après. Par la suite, il y a eu la nomination de M. Marou Amadou à la tête du Conseil consultatif national, un organe dont les membres seront nommés par toutes les différentes structures des forces vives.

Pêle-mêle, il a été procédé à la nomination des responsables du Conseil constitutionnel, de l'Observatoire national de la communication, des présidents de la Commission des textes fondamentaux, de la Commission électorale nationale indépendante, de l'Observatoire national des droits de l'homme et des libertés fondamentales (OND/LF),

la Commission de lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale, pour la promotion de la bonne gouvernance... Djibo Salou et ses camarades tiennent donc à ce qu'ils disent et réalisent des grandes choses, rien que des initiatives pour remettre le pays sur les rails.

L'une des grandes prouesses qu'auront réussies les militaires du CSRD est d'avoir su dire, sans ambages, à la face du monde, les problèmes de famine auxquels le pays est confronté. Ils développeront toutes les stratégies et mettront tout en œuvre pour éviter la catastrophe qui se profilait à l'horizon.

A cause des actions entreprises comme la distribution gratuite de vivres aux populations les plus démunies, la vente des denrées alimentaires à prix modérés et surtout la disponibilité des vivres un peu partout où les besoins se font sentir.

Comme il faut que l'on mette l'action sur la production agricole hors l'aléatoire saison des pluies, le général Djibo Salou a initié un projet de création d'une banque qui aurait pour principale vocation d'appuyer les producteurs ruraux, comme en quelque sorte la défunte Caisse nationale



de crédit agricole (CNCA). Il est clair que si l'on veut arriver à une auto-auffiance alimentaire ou tout au moins satisfaire une grande partie de nos besoins, il faudrait bien organiser les producteurs ruraux et leur permettre d'avoir les moyens d'entreprendre de grandes choses comme l'exploitation de grandes surfaces irriguées. Dans sa lutte contre la délinquance économique et financière, Djibo Salou a mis la commission directement

sous sa coupe et les résultats ne se sont pas fait attendre : des personnalités considérées hier comme étant des intouchables, ont dû rendre compte, rembourser l'argent détourné ou prendre des engagements. Ce qui a convaincu les plus sceptiques de la réelle volonté des militaires du CSRD de faire rentrer l'Etat du Niger dans ses droits. Ceux qui ont des dossiers au niveau de la justice sont en mandat dépôt. Et ce sont de grosses huiles.

Sur le plan international, on a assisté à la levée de presque toutes les sanctions prises contre notre pays, notamment par la CEDEAO, l'Union africaine et la Commission de l'Union européenne qui a repris sa coopération avec le Niger après les consultations tenues à Bruxelles et au vu des bonnes dispositions de la junte qui a promis de rendre le pouvoir à la fin de la transition à l'issue d'une série d'élections dont le chronogramme est bien précisé.

Le Niger est aussi devenu fréquentable. Djibo Salou est allé à deux occasions en France à l'occasion de la fête du 14 juillet et de la rencontre Afrique-France. Il s'est également rendu au Nigéria et en Libye, deux grands voisins.

Il a aussi reçu le président béninois à Niamey et d'autres hautes personnalités comme le premier ministre libyen en visite officielle auprès de son homologue nigérien.

Le Premier ministre Danda et d'autres responsables de la transition étaient pratiquement à toutes les rencontres sous-régionales, régionales et internationales et rendu des visites dans le cadre du renforcement de nos liens avec les pays frères et amis. La transition suit son bon bout de chemin et tout indique que Djibo Salou et ses compagnons d'armes sont décidés à laisser aux futurs dirigeants, un pays où les citoyens auront toutes les raisons d'espérer que les énormes difficultés, l'instabilité et le déchirement entre les fils d'un même pays ne seront que des mauvais souvenirs. **Asy**



Marou Amadou, Président du Conseil Consultatif National



Mahamadou Dana, Premier ministre



Abdourahamane Ousmane, Président de l'ONC



Mme Salifou Fatimata Bazéye, Présidente du Conseil constitutionnel



Mamoudou Gazibo, Président du comité des textes fondamentaux



Abdourahamane Ghoussmane, Président de la CENI



Abdoulkarim Mossi, Président de la Commission de moralisation

ELECTIONS GÉNÉRALES AU NIGER :

Vers un scénario à l'ivoirienne ?

Alors que les esprits trouvent du goût au processus de restauration de la démocratie, voilà un aspect qui risque de perturber les calculs des Nigériens. Pendant que les échéances électorales s'approchent, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) n'a trouvé mieux que de décaler un peu les dates des différents scrutins. Vu le retard accusé par la communauté internationale à déboursier son appui financier, il n'y a pas mieux que d'attendre, car notre processus électoral en dépend largement. Hormis les trois milliards FCFA de l'Etat, le Niger n'a pas encore, à environ 40 jours du référendum, eu le soutien des partenaires extérieurs. A ce jour, rien n'est tombé à la CENI, en dehors de quelques véhicules 4X4 provenant du PNUD. Pourtant, les partenaires techniques et financiers (PTF) qui ont joué au gardien de la transition depuis le 18 février 2010, en ont fait la promesse. Installée le 14 juin 2010, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a, à deux semaines de sa mise en place, élaboré son chronogramme et son budget. 30 milliards de FCFA étaient attendus pour l'organisation des sept scrutins pré-

vus, dans un premier temps, par la CENI : le référendum constitutionnel, les locales (municipales, départementales et régionales), les présidentielles au 1^{er} tour couplées aux législatives, et les présidentielles au 2^{ème} tour. Diffusé largement auprès des partenaires, le budget connaît quelques réaménagements. Par manque de moyens, l'organe national en charge des élections avait supprimé certains scrutins et il semble que même la nouvelle constitution serait promulguée par simple ordonnance du chef de l'Etat. Toutes ces gymnastiques faites pour réduire la "sébile de contributions" pour permettre ainsi au pays de se remettre sur les rails d'une vie constitutionnelle normale, n'ont aujourd'hui rien servi. Le chronogramme réaménagé de la CENI fait peser des doutes sur le processus électoral. Ce qui n'exclut pas, chez beaucoup d'observateurs de la scène politique, l'idée d'une prolongation de la période de transition dont un mois est déjà gagné d'avance, si la communauté internationale persiste dans son retard à mettre la main à la poche pour soutenir le processus. La logique est assez simple. Plus on s'éloigne sans soutien

financier nécessaire pour l'organisation des scrutins, plus on repousse les dates des élections. Et finalement, on fera face à une situation un peu à la "Gbagbo", même si par ailleurs le président ivoirien, lui, repousse les élections délibérément. Beaucoup l'ont déjà prédit, surtout quand on se rappelle des vifs débats qui ont opposé les conseillers du CCN lors de sa première session en vue d'adopter le calendrier de la transition. Dix huit mois, quinze mois, 12 mois... à compter de la date du 18 février 2010, c'étaient là les positions et suggestions divergentes des forces vives de la nation qui siègent dans l'institution de la transition dirigée par Marou Amadou quant aux délais de la transition. La nouvelle version du calendrier de la CENI décale un peu les différentes échéances électorales. Dans le nouveau schéma, le référendum constitutionnel aura lieu le 17 novembre 2010 au lieu du 31 octobre, soit un écart de d'environ trois semaines. La nouvelle constitution se fera promulguée le 20 décembre 2010. S'agissant des élections locales, elles sont prévues le 31 décembre 2010 au lieu du 27 novembre 2010, soit un décalage

d'un peu plus d'un mois. Les élections présidentielles 1^{er} tour et les législatives, interviendront, quant à elles, le 31 janvier 2011 au lieu du 03 janvier 2011 retenu dans le premier schéma de la CENI, soit un report d'un mois. Le 2^{ème} tour des présidentielles est programmé le 12 mars tandis que l'investiture du nouveau

président de la République se fera le 6 avril 2011 au lieu de 11 mars, soit un décalage d'environ 4 semaines. Et jusqu'ici, rien ne rassure guère quant au respect de ces nouveaux délais de l'organe électoral de transition dirigé par Abdourahamane Ghoussmane.

M.A

Les mensonges de Tandja

Les chefs traditionnels disent ne pas avoir vu la couleur de leurs indemnités instituées avant le "tazartché". Au commencement Albadé Abouba et Mamadou Tandja préparaient leur opération Tazartché et avaient l'idée d'associer au premier plan, la chefferie traditionnelle. Pour ce faire, il fallait élaborer une stratégie. Tout d'abord, Albadé Abouba, en tant que tout puissant ministre de l'Intérieur, et de l'administration du territoire, a créé de toutes pièces des cantons dans des zones où on ne connaissait pas ce genre de regroupements mais tout simplement pour faire plaisir à certains barons locaux. Ensuite, pour appâter les chefs traditionnels, il avait décidé d'abord d'augmenter sensiblement les émoluments que recevaient les chefs traditionnels selon l'importance de leurs entités. Il s'agit des sultanats, des provinces et des cantons. Pour bien faire, la générosité a été poussée jusqu'à étendre la manne aux chefs de villages et de quartiers dans les grands centres. L'essentiel pour les dirigeants d'alors était d'amener la chefferie traditionnelle à adhérer au tazartché et de mener campagne pour. Ce qu'elle a fait. On a vu à l'époque des chefs traditionnels à la télévision, animer des meetings pour dire des éloges à l'endroit du bienfaiteur Mamadou Tandja. Ils avaient comme on dit, vendu leurs âmes au diable ! Et puis après plus rien. Ceux qui devraient voir leurs revenus augmenter n'ont rien vu et les autres qui devraient commencer à toucher des émoluments attendent toujours. Ils ont été dupés et ont perdu l'estime et la considération de leurs administrés qui les ont vus s'impliquer dans un jeu politique malsain.

Asy

La réconciliation s'impose !

Depuis leur prise de pouvoir, le 18 février 2010, les autorités du CSRD ont graduellement tenu leurs différentes promesses. Partie sur les principes de moralisation de la vie politique et réconciliation des nigériens afin de restaurer une véritable démocratie au Niger, la junte au pouvoir, à mi-chemin de la transition, a fait montre de sa détermination à conduire une irréprochable transition politique. En effet, la machine de l'assainissement étant en marche, depuis quelques mois, les esprits sont désormais tournés vers la réconciliation, aspect fondamental pour le retour à une vie constitutionnelle normale et pérenne. Cependant, les acteurs politiques, au regard de leur division, sont-ils prêts à consentir des sacrifices pour enterrer leurs vieilles querelles politico-politiciennes afin de montrer aux nigériens et à la face du monde qu'ils sont politiquement matures et capables de réaliser ensemble de belles choses pour le bien de la nation ? En d'autres termes, les acteurs politiques sont-ils prêts à faire des compromis pour la réconciliation ? La réconciliation tout comme l'assainissement est une tâche très délicate voire complexe pour le CSRD. Même si pour certains la réconci-

liation prônée par le CSRD paraît averse, il est certain qu'elle constitue l'unique chance d'instaurer une véritable démocratie au Niger, car de prime à bord la classe politique nigérienne est divisée. Pour la conquête du pouvoir, ces dernières années, les petits calculs ont fait en sorte que les acteurs politiques recourent à des basses pratiques. Dans cette lutte malheureusement, les acteurs politiques se sont laissés des souvenirs amers. Trahison, coups bas, complot politiques étaient, il y a quelques années, les règles de jeu. Tout, pratiquement tout, était permis pour jurer la mort politique des adversaires. Ainsi, toute réconciliation solide n'est possible que lorsque les leaders politiques accepteront des compromis. C'est cela le fondement de la réconciliation. Elle doit se faire sans états d'âme et ni arrière-pensées. Seulement en œuvrant vers la réconciliation, on se dit qu'on a œuvré moralement vers la paix. Loin de prêcher une démocratie puriste, l'on est tenté de croire qu'il est possible de réconcilier les acteurs politiques. Celle-ci va de pair avec le pardon et la tolérance. Au Niger, nous partageons ces vertus. Devant le perpétuel retour en arrière, le germe de la réconci-

liation doit être semé par le CSRD maintenant, afin que cela produise des effets à long terme. En outre, à maintes reprises, le chef de l'Etat, le Général Djibo Salou a, dans ses différents discours, affirmé que "les textes ne valent que ce que valent les hommes". C'est justement pour cette raison qu'il faille impérativement réconcilier les acteurs politiques car ces

derniers sont appelés à appliquer demain ces mêmes textes. Si les textes qui régissent la vie politique sont élaborés pour nos hommes politiques, il va falloir les reconcilier. La réconciliation est un long processus. Elle ne s'impose pas de façon hic-nunc. Avec des officiels qui trainent un stéréotype de citoyens et représentants du der-

nier pays dans le palmarès mondial en termes d'indice de développement humain, le pays sera toujours au ban des nations. Pour ce pays que nous aimons tant, il va falloir réconcilier les nigériens afin de sortir à jamais de ce carcan.

M Habou

Ecobank
Rapidtransfer

Un moyen rapide, pratique et fiable de transférer de l'argent en Afrique.

Présent dans plus de pays en Afrique que n'importe quelle autre banque au monde.

Ecobank
La Banque Panafricaine

www.ecobank.com

FOOTBALL :

L'AS/FAN obtient son titre national



L'équipe militaire de l'AS/FAN est championne du Niger édition 2010. Elle en a décroché le titre, la semaine dernière, lors de la super division qui a mis aux prises l'AS/FAN de Niamey au Club Dankassawa de Maradi. Les poulains de l'entraîneur Cheick Omar ont donné une belle correction à leur adversaire de Maradi sur le score fleuve de 5 buts à 1.

Cette victoire a positionné les militaires de l'AS/FAN devant les trois autres équipes : le Sahel de Niamey, l'AKOKANA d'Arlit et le Dankassawa de Maradi. Avec ses sept points, + 4, l'AS/FAN obtient donc son titre national. L'équipe du colonel Chaïbou Idrissa décroche ainsi les deux titres nationaux de la coupe nationale et du championnat. Une satisfaction totale, cette année, du côté de l'encadreur de l'AS/FAN. Les joueurs de cette équipe offrent ainsi les titres nationaux à l'AS/FAN qui continue de multiplier les victoires. Les "Oranges et Noirs" de Niamey confirment ainsi leur suprématie, cette année encore, sur le plan national. Notons que les camarades de Mohamed Abdoulaye poursuivront leur randonnée continentale. Cette se-

maine, l'équipe se déplacera au Soudan où elle affrontera les Soudanais de Al Ittihad, dans le cadre des matches de poules de la coupe de la Confédération de football. Les représentants nigériens vont aller arracher une victoire pour redonner confiance pour la suite des compétitions. Lors de la première journée de la compétition, ils ont fait un faux pas face au Djoliba du Mali. Les Maliens ont fait match nul, zéro but partout, au stade Général Seyni Kountché, le 14 août dernier. Une victoire est donc nécessaire pour les Nigériens de l'AS/FAN devant les Soudanais qui ont d'ailleurs une image noire de nos représentants qui ont écarté El Merrick du Soudan dans les phases éliminatoires de la compétition.

Ce titre obtenu mettra sans nul doute l'AS/FAN en confiance. Et

les Nigériens dans l'ensemble croient une fois encore à l'AS/FAN pour aller loin en coupe africaine et remporter le titre continental pour la première fois dans l'histoire du football nigérien. La prouesse de l'AS/FAN a suscité un certain engouement chez les Nigériens. La Confédération Africaine de Football (CAF) considère notre équipe comme la révélation de cette coupe africaine de l'année 2010. L'équipe nigérienne a fait un parcours remarquable devant Issia Wazi de la Côte d'Ivoire, Etoile du Sahel de la Tunisie, Motéma Pembé de la RDC et El Merrick du Soudan. Il ne faut surtout pas oublier le rang occupé, par le Niger, sur le plan africain dans le domaine du football. C'est pour la première fois qu'une de nos équipes arrive à ce niveau de compétition. **Gourouza Hassoumi**

Voici les rencontres de l'AS/FAN dans le groupe A des phases de poule Coupe CAF

- Le 29 août 2010 : AL ITTIHAD – AS/FAN
- Le 12 septembre 2010 : AL ITTIHAD – AS/FAN
- Le 19 septembre 2010 : AS/FAN – AL ITTIHAD
- Le 03 octobre 2010 : Djoliba – AS/FAN
- Le 17 octobre 2010 : AS/FAN – AL ITTIHAD

Erratum

Dans notre dernière livraison, "L'Actualité" N° 53 du 18 Aout 2010, nous avons malencontreusement publiés des articles contenant quelques coquilles. Ce qui n'est pas d'ailleurs de notre habitude. En conséquence, nous présentons nos amples excuses à nos chers lecteurs. **LA REDACTION**

Secret miel

Entretien des dents : Nettoyer les dents régulièrement avec du miel, cela blanchit et polit les dents tout en préservant leur santé et celle des gencives.

Maintien de la santé : Boire du miel dilué avec un peu d'eau à jeun. C'est un secret magnifique pour le maintien de la santé.

Conservateur : Le miel est un fidèle conservateur. En effet, il permet de conserver la viande, les fruits, les légumes et même la dépouille mortelle.

FOOTBALL :

Le Mena se prépare pour les éliminatoires de la coupe d'Afrique 2012

Notre 11 national se prépare activement pour sa première sortie, les 4 et 5 septembre prochains, face aux Sud Africains et les Bafana-Bafana, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2012 au Gabon et en Guinée Equatoriale.

Dans le groupe 3, le Mena affrontera l'Afrique du Sud, l'Egypte et la Sierra Leone. Les poulains de l'entraîneur Harouna Doula feront le déplacement de Johannesburg pour une première sortie honorable, malgré la taille de l'équipe adverse. Le staff technique nigérien, conscient de l'enjeu, multiplie depuis quelque temps des stages groupés, sans également oublier les matches amicaux.

Le Mena avait joué face aux Tchadiens au stade Général Seyni Kountché qui s'était soldé par un match nul.

Ensuite, le 11 août dernier,

l'équipe nationale avait affronté les Ecureuils du Bénin au stade de Porto Novo où le Mena l'avait remporté sur le score de 2 buts à 0, en l'absence de plusieurs de nos joueurs sociétaires de l'AS/FAN qui avaient un match continental à préparer (AS/FAN – Djoliba), dans le cadre des phases de poules de la coupe de la Confédération, le 14 août 2010.

Le Mena du Niger est conscient du défi qui l'attend. C'est pour cette raison que la FENIFOOT met les moyens nécessaires pour la préparation de l'équipe. Il faut que les bonnes volontés se manifestent pour aider nos deux équipes en lice dans les compétitions internationales (Mena et AS/FAN).

La tâche ne sera pas facile pour nos équipes, surtout avec en face les grandes nations du football mondial. **H.G**

Air Transport

Voyagez en toute assurance dans le confort, la sécurité et l'hospitalité.

Avec Air Transport, le transport a toujours été un plaisir et un réconfort.

Air Transport les maîtres de l'hospitalité !

Tél : 20 74 36 50

Hymne National "La Nigérienne"

Auprès du Grand Niger Puissant
Qui rend la nature plus belle
Soyons fiers et reconnaissants
De notre liberté nouvelle

Évitons les vaines querelles
Afin d'épargner notre sang
Et que les glorieux accents
De notre race sans tutelle

S'élèvent dans un même élan
Jusqu'à ce ciel éblouissant
Où veille son âme éternelle
Qui fera le pays plus grand

Debout Niger, Debout !

Que notre œuvre féconde
Rajeunisse le cœur de

ce vieux continent
Et que ce chant s'étende aux
quatre coins du monde
Comme le cri d'un peuple
équitable et vaillant

Debout Niger, debout !

Sur le sol et sur l'onde
Au son des tam-tams dans leur
rythme grandissant
Restons unis toujours, et que
chacun réponde
A ce noble avenir qui nous dit
En avant...

L'ACTUALITE

Hebdomadaire d'informations

générales, de réflexions et d'opinions

Siège quartier Terminus

B.P. 383 Tél : 20 73 30 91

Cél : 90 31 51 82

E-mail: actualite98@yahoo.fr

www.tamtaminfo.com

Promoteur

Mr Omar CISSE

94 94 66 00

Directeur de Publication

Maharou Habou Oumarou

Cél: 96 11 29 81 / 21 33 02 53

Rédaction

Maharou Habou Oumarou

Mamane Abdou

Hassoumi Gourouza

Asy

Tirage

1000 exemplaires sur

les presses de la NIN BP 61



北奔重卡
BEIBEN TRUCK

BEI BEN POWER
HEAVY-DUTY LOADING
6x4 CONCRETE MIXER
EUROII EMISSION



Représentation

B.P : 11.182 / TEL : (00227) 72 27 37 Niamey - Niger